Document generated on 10/12/2024 3:35 a.m.

Relations

Victoire citoyenne à Pointe-Saint-Charles

Marco Silvestro

Number 762, January–February 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/68256ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Silvestro, M. (2013). Victoire citoyenne à Pointe-Saint-Charles. *Relations*, (762), 6–7.

Tous droits réservés © Relations, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

des donateurs ont retiré leur appui financier à l'organisme. Mais rien ne semble parvenir à arrêter cette déferlante conservatrice qui veut en finir autant avec un modèle particulier de solidarité internationale qu'avec une vision de « l'Église-peuple de Dieu ».

Ce qui arrive à D&P doit être replacé dans une conjoncture ecclésiale, économique et politique où les courants de droite font des gains importants dans leur lutte contre les acquis démocratiques. On assiste à un mépris des structures décisionnelles et consultatives, à un refus de transparence et à une centralisation des décisions. C'est aussi la délibération publique, par laquelle les organisations de la société civile peuvent revendiquer et influencer le gouvernement, qui est compromise. Il faut à cet égard s'inquiéter que l'épiscopat canadien semble de moins en moins tenir compte, lui aussi, des espaces collectifs de débat et intervienne de plus en plus par le biais de rencontres privilégiées avec les élus.

Alors que l'attachement des évêques québécois pour D&P et son action est largement connu, il est inquiétant de constater leur incapacité à mener un débat nécessaire au sein de la CECC et la faiblesse de leurs trop rares interventions publiques. À trop vouloir sauver une apparence d'unité, c'est toute la sensibilité et la vision ecclésiale que le Québec peut encore apporter à l'Église canadienne qui s'en voit amoindrie. L'Assemblée des évêques, qui se réunira en plénière au début du mois de mars prochain, est une ultime chance pour faire front commun en faveur de D&P et tenter de sauver ce qui peut encore l'être.

Par ailleurs, l'épisode de la campagne d'éducation, cet automne, a clairement révélé que les membres du Conseil national – l'instance démocratique dont dispose D&P pour réaliser sa mission –, notamment l'exécutif, ont été incapables de faire face aux attaques et aux tentatives d'ingérence. Le prochain Conseil national aura donc le défi de renouveler ses membres s'il veut être en mesure d'affronter l'urgence actuelle.

Le mois de mars – pendant lequel se tiendront le Conseil national, le Carême de partage 2013 ainsi que l'assemblée plénière des évêques – sera donc déterminant pour ceux et celles qui tentent encore de sauver ce qui peut rester de l'héritage, de l'esprit et de l'approche de l'organisme. Mais quoi qu'il arrive, les attentes devront être modestes, car on ne pourra reconstruire à court terme ce qui a été saccagé, ni retrouver toute l'expertise dilapidée. Le drame dont D&P a été le théâtre laisse un organisme en lambeaux et une Église profondément déchirée. ●

Victoire citoyenne à Pointe-Saint-Charles

Après cinq ans de lutte, les citoyens du quartier montréalais obtiennent d'un promoteur immobilier et de la Ville la cession d'un ancien bâtiment du CN.

MARCO SILVESTRO

L'auteur est membre du Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles

En 2003, la compagnie ferroviaire Alstom cesse ses activités sur le site de Pointe-Saint-Charles qu'elle loue au Canadien National (CN), où des ateliers ferroviaires existent depuis 125 ans. Deux ans plus tard, une lutte locale s'engage pour contrer la volonté des élites immobilières et étatiques de déménager le Casino de Montréal dans ce secteur, d'y établir un centre de foires et d'ainsi lancer le redéveloppement du secteur du Havre de Montréal. C'était sans compter sur la pugnacité des résidants qui réussissent, aidés de plusieurs alliés, à contrer le projet de casino – mais pas à empêcher la vente des terrains pour un dollar à l'un des plus gros promoteurs immobiliers de Montréal.

À Pointe-Saint-Charles, on a l'expérience des luttes urbaines et le mouvement communautaire est alerte. Dès la fin de la campagne contre le casino, une Opération populaire d'aménagement est mise en branle afin d'élaborer un plan d'ensemble pour le vaste terrain de 32,5 hectares. Le mouvement sait bien que le propriétaire demandera à la Ville un changement de zonage, ce qui nécessitera des consultations publiques. Lorsque le moment se présente, les résidants du quartier sont prêts : ils ne veulent pas simplement être consultés sur un projet concocté par le propriétaire. Ils ont un plan à proposer et exigent de faire partie du processus de planification urbaine. La Ville cède, organise une consultation publique sur les projets possibles et forme ensuite un « comité de suivi » pour négocier l'aménagement du site.

Dans ce contexte de planification, déjà inusité en raison de la participation des acteurs locaux, apparaît, en 2009, le Collectif 7 à Nous. Formé d'organisations du quartier qui ont besoin de locaux, le collectif s'immisce dans les négociations et réclame la cession

gratuite, au profit de la communauté, d'un des bâtiments du site : l'ancien entrepôt numéro 7. Il s'agit d'un long édifice de deux étages totalisant plus de 8 300 mètres carrés, situé à la frontière des habitations et de la zone industrielle et qui devait normalement être détruit. Mais les membres du Collectif 7 à Nous veulent y installer un café-bar, une brasserie artisanale, des ateliers d'artistes, une serre, un hall d'exposition et une salle de spectacles. D'autres espaces seraient disponibles pour des services locaux ou des projets culturels.

S'engage alors une lutte « d'expropriation populaire » qui utilise une diversité de tactiques concertées : l'action directe et la mobilisation sur le terrain, le lobbying auprès des autorités et la négociation directe avec le propriétaire. Cette stratégie – qui fait l'objet de nombreuses discussions internes au Collectif – s'avère finalement efficace : un an et demi après le début de ses actions, le Collectif réussit à faire insérer dans l'accord de développement l'obligation pour le propriétaire de céder le bâtiment à la communauté.

Dès lors, le propriétaire doit s'entendre avec le Collectif s'il veut obtenir son changement de zonage. Or, sa position s'est affaiblie depuis qu'il a acheté le terrain en 2005 : des activités et des rénovations non réglementaires ont été effectuées sur le site, un incendie louche a détruit un bâtiment patrimonial, du camionnage s'est fait

dans des rues résidentielles, le propriétaire a affiché sa volonté de détruire un parc... Bref, il n'a pas bonne réputation dans le coin. Le Collectif tente donc de négocier la meilleure entente possible, toujours en poursuivant sa mobilisation. Finalement, fin 2012, presque quatre ans après sa demande, une entente est signée pour la cession du bâtiment : le propriétaire s'engage à décontaminer les lieux, cède le bâtiment au Collectif pour un dollar et lui donne, en plus, un million de dollars pour en effectuer la rénovation.

Fin octobre 2012, le conseil de ville de Montréal entérine l'accord de développement pour l'ensemble du site, incluant l'entente pour la cession du bâtiment 7. Grâce à cette lutte qui, finalement, dure depuis la fermeture d'Alstom en 2003, le quartier a évité un développement récréo-touristique clinquant, mais il a surtout été capable d'influencer fortement un projet immobilier d'envergure. Les gains se traduisent par une proportion accrue de logements sociaux (25 % des logements qui seront construits), l'absence d'habitations de luxe, des espaces verts importants, un zonage qui exclut l'industrie lourde, la conservation du caractère ferroviaire et public d'une partie du site et, bien sûr, la soustraction d'un bâtiment à la logique capitaliste. Le quartier et ses organisations y gagnent aussi en liens tissés, en expérience de lutte et en confiance partagée.

On peut donc dire que la boucle se boucle : les ateliers du CN, ancienne fourmilière humaine, font place aux Ateliers 7 à Nous; et de la construction ferroviaire, on passe à la construction communautaire. ●